

**Excusés :** Patrick Arnaud

**Procurations**

**Présents :** Fanget Régis, Antoine Seytre, Sabot Bernard , Thierry Oriol, Trouiller Franck, Berne Bernadette , Francis Berne, Bernard Gonon Tourny Roseline

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, Maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2019 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Secrétaire de séance : Tourny Roseline

Avant de commencer ce conseil une minute de silence est observée en mémoire de Mr. Jean Berne ancien conseiller municipal récemment décédé.

**DELIBERATION AUTORISATION DE MANDATER EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET PRINCIPAL**

Pour optimiser la gestion des finances, avant le vote du budget primitif 2020, Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de mandater, si nécessaire, des factures d'investissement, dans la limite de 32 790,51 euros, Après en avoir discuté le conseil donne un avis favorable à cette demande, vote à l'unanimité.

**DELIBERATION AUTORISATION DE MANDATER EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Pour optimiser la gestion des finances, avant le vote du budget primitif 2020, Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de mandater, si nécessaire, des factures d'investissement, dans la limite de 39 129,83 euros, Après en avoir discuté le conseil donne un avis favorable à cette demande, vote à l'unanimité.

**VOTE DES RESTES A REALISER BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET EAU**

Mr le maire présente au conseil municipal le montant des dépenses restant à réaliser en investissement en 2019 correspondant à des travaux en cours (salle sous la mairie photocopieur, appartement communal...) pour les budgets principal et eau et assainissement, à reporter en 2020. Le conseil vote favorablement à l'unanimité.

**DELIBERATION SERVITUDE Marie- Claire BLACHON/COMMUNE**

Mme Marie Claire Blachon/Richard accepte de recevoir sur une parcelle lui appartenant les eaux d'écoulement d'une parcelle communale, il convient d'établir un acte notarié. Le conseil autorise Mr le maire ou ses adjoints à signer l'acte. Vote à l'unanimité du conseil.

**AUBERGE : SUIVI DE CANDIDATURE A LA REPRISE**

Un candidat souhaitant reprendre notre auberge nous a présenté un dossier de candidature, à la lecture de ce dernier et compte tenu des imprécisions sur le plan financier, la commission communale a donné un avis défavorable à la reprise de l'auberge. Mr le maire a informé le candidat de cette décision.

**AUBERGE MATERIEL ET LICENCE**

Les fournitures et le matériel laissé par Mr Harry Thélis à la commune en paiement de ces dettes font l'objet d'un litige avec le liquidateur. Mr le maire informe le conseil de la suite du dossier : la commune fera appel de la décision du tribunal de commerce qui nous est en partie défavorable. La commune entreprend toutes les démarches nécessaires pour faire valoir ses droits.

**QUESTIONS DIVERSES**

**APPARTEMENT COMMUNAL**

Choix de l'architecte : 2 propositions nous sont parvenues. Après discussion le conseil, à l'unanimité, décide le choix de Mr Goin, architecte du SIEL. Mr Venard, architecte sera prévenu que sa candidature n'a pas été retenue.

## **SALLE SOUS LA MAIRIE**

Avancement des travaux : Mr Trouiller poursuivra les contacts avec les entreprises

## **CAPTAGE NEUTRALISATION**

Consommation d'eau : 18.33 mètres cube par jour en novembre

## **CONVENTION DE PASSAGE CANALISATION POUR POTEAU D'INCENDIE**

Mr le maire et Mr Antoine Seytre signent la convention de servitude de passage autorisant la commune à poser, sur une parcelle C818 de Mr Seytre, une canalisation alimentant le futur poteau d'incendie.

Fin de la séance à 21h